

N°2023-39

CIAS VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 26 **Quorum : 14**

Présents : 18

Ayant donné un Pouvoir : 2

Absents : 6

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 20

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Majorité absolue des suffrages exprimés : 11

Secrétaire de séance :

PARAVY Jean-Claude

Date de la convocation :

04/12/2023

18 Conseillers Présents : REGALLET Paul, WALLE Olivier, BOURBON Marie-Christine, CAGNIN Georges, JOURDAN Véronique, FERRARI Myriam, ARGOUD Yves, VERRIER Murielle, PARAVY Jean-Claude, COUDURIER Françoise, CEVOZ-MAMI Christian, BAZIN Janine, CHAPUIS Agnès, GAUTIN Catherine, HENAUX Raymond, MARTIN François, REVEL Luc, THIERY Ghislaine.

2 Conseillers Excusés ayant donné un Pouvoir : YACONO Céline à FERRARI Myriam, ANDRE Valérie à ARGOUD Yves.

6 Conseillers Absents : PERSON Philippe, BALITRAND Anne, BARBOTIN Sonia, SEVA Jacqueline, MARTIN Marie-Ange, MASSIT Emilie.

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE PAR LE PRESIDENT DU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2024-2028 DU CIAS VAL GUIERS

Monsieur le Président expose le travail de préparation au CPOM en cours pendant l'année 2023 sous le contrôle de l'ARS et en lien avec le Département afin de conclure un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour 5 ans de 2024 à 2028, pour l'ensemble des structures du CIAS VAL GUIERS : EHPAD Les Floralties, EHPAD La Quiétude, Résidence Autonomie Les Terrasses, Résidence Autonomie Les Loges du Parc, SSIAD, permettant ainsi un financement par Forfait Global de Soins Annuel.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 18 voix pour ; aucune voix contre ; 2 abstentions (Mme FERRARI – Mme YACONO)

- **VALIDE** la proposition de CPOM 2024-2028 pour le CIAS VAL GUIERS.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM) 2024-2028 avec prise d'effet au 1^{er} Janvier 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Le Président,
Paul REGALLET


CIAS Val Guiers
585 Route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.